



Vacances en quartiers populaires face à la crise, de nouveaux modes d'organisation ?

Enquête et cycle de rencontres

De janvier à juin 2021

Action réalisée grâce au soutien de la **DREETS** (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Avec la coopération de l'association
Citoyens & Territoires - Grand Est



Présentation de la démarche



Durant le mois de mai 2020, le réseau des professionnels du DSU du Grand Est a proposé un espace d'échanges en lien avec les actions qui allaient être menées dans le cadre des animations estivales.

Pour poursuivre cette réflexion, le réseau DSU s'est associé à l'ORIV, considérant que ces nouvelles pratiques peuvent également préfigurer de nouvelles formes d'animation territoriale, tout au long de l'année, à l'échelle des quartiers politique de la ville et des territoires dans lesquels ils s'inscrivent.

Cette démarche s'est faite en lien avec l'association nationale des délégués du Préfet, et a bénéficié de l'appui de la DREETS Grand Est.

Notre démarche s'est alors déroulée en deux temps :

- ◆ Entre décembre 2020 et janvier 2021, un questionnaire a été diffusé auprès de porteurs de projets du Grand Est pour approfondir la réflexion sur les leviers et les contraintes de ces transformations. L'analyse réalisée porte sur une centaine de réponses. Nous avons

présenté l'analyse des résultats de notre enquête, et échangé autour de nos observations et constats lors d'une rencontre en visio en mars 2021.

- ◆ Un cycle de 3 temps d'échanges a ensuite été organisé entre avril et juin 2021 en vue d'approfondir certains enjeux. Chacune de ces rencontres comptait 3 séquences : l'intervention d'une personne qualifiée ; le témoignage d'acteurs de territoires du Grand Est ; un temps de réflexion en ateliers. Les trois rencontres ont porté sur :

- ➔ La politique de la ville : aujourd'hui, un enjeu de coopération ?
- ➔ Pour des projets davantage au service des acteurs (habitants, associations...).
- ➔ Faire mieux en faisant avec les jeunes et les familles.

Une fois de plus, nous avons pu observer que la contrainte est souvent force de transformation des pratiques professionnelles.



Sommaire

Le présent document vous rend compte de cette démarche comme suit :

Pages de 5 à 17 : Résultats de l'enquête et verbatims de la rencontre dédiée

Pages de 18 à 33 : Présentation des trois séances du cycle. Pour chaque séance, présentation synthétique :

- De l'intervention
- Des témoignages
- Des ateliers de groupes

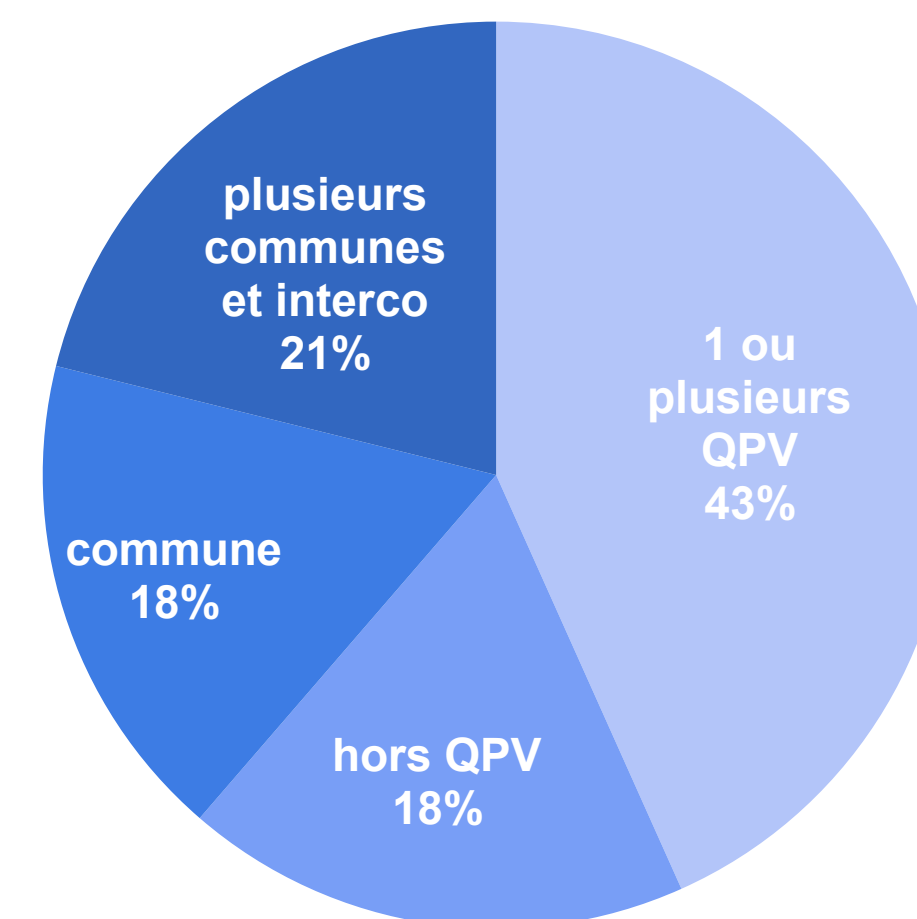
L'enquête a été menée sur décembre 2020 et janvier 2021. Elle a touché une centaine de structures du Grand Est.

Préambule / limites

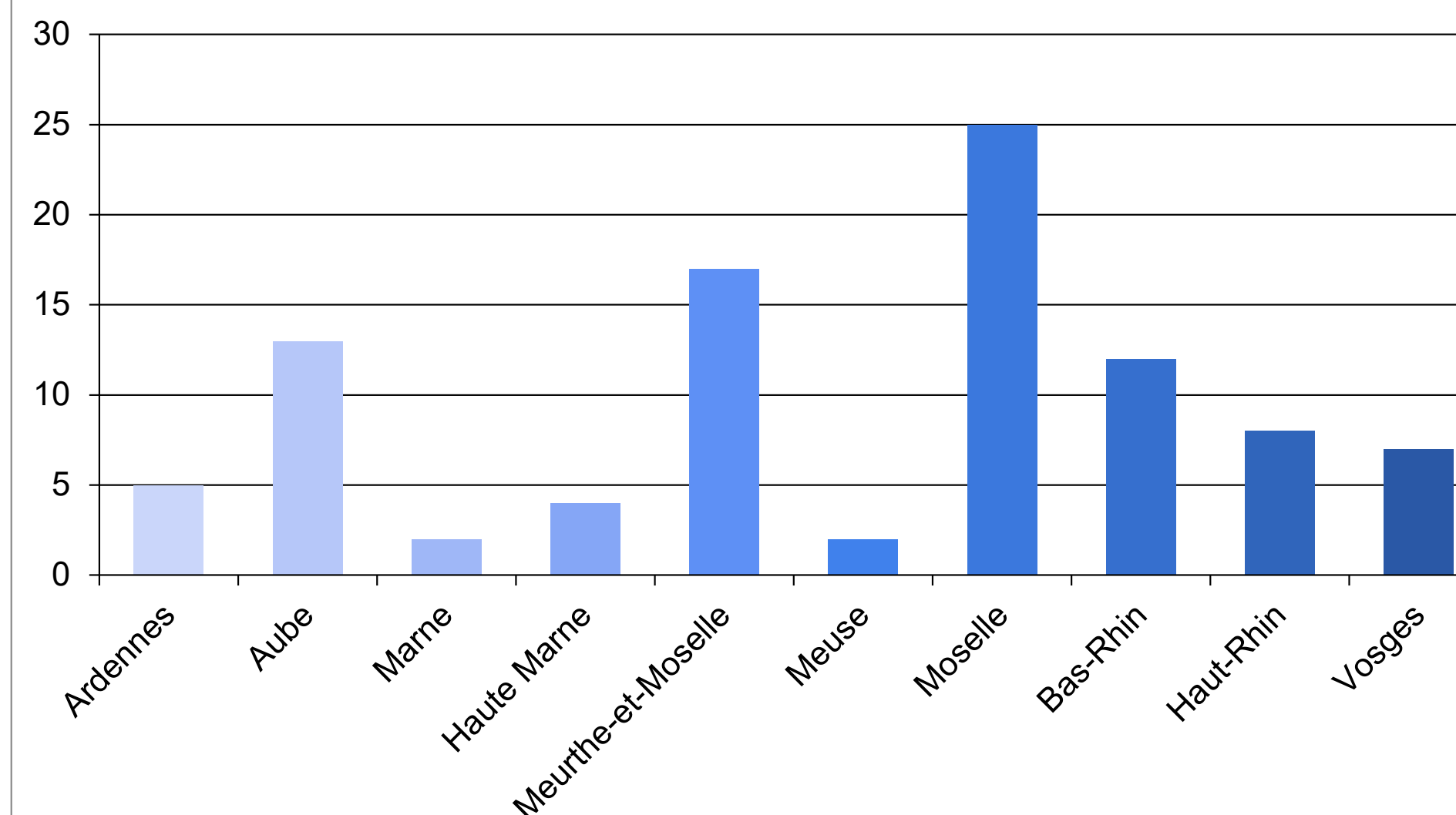
Les analyses des questionnaires présentent certaines limites :

- Le nombre de réponses peut paraître faible eu égard au nombre d'actions mises en place durant l'été à l'échelle de la région Grand Est.
- Toutes les structures n'ont pas été ciblées : une approche différente en termes d'interpellation par les niveaux départementaux de l'État.
- De ce fait d'ailleurs, il n'a pas été possible de procéder à une analyse par département. Toutefois il est intéressant de noter que les structures ayant répondu aux questionnaires sont issues de l'ensemble des départements du Grand Est.
- Les résultats ne représentent pas l'ensemble des structures ayant organisé des animations durant l'été mais peuvent néanmoins être considérés comme l'illustration d'un certain nombre d'enjeux et de pratiques.

ECHELLE INTERVENTION



LES REpondants PAR DEPARTEMENT





« Effectivement, il y a eu beaucoup d'argent pour l'achat de tablettes, et d'ordinateurs, mais il y a eu un manque criant de formation des professionnels pour l'accompagnement numérique des publics »

Quelques constats transversaux

Une mobilisation forte, et des structures qui ont adapté leurs modalités de fonctionnement pour faire face à la situation.

Des structures qui tirent de ces actions des enseignements positifs en termes de pratiques et de coopérations.

L'investissement de nouveaux acteurs et des coopérations renouvelées : renforcement d'un grand nombre de coopérations préexistantes mais aussi construction de coopérations nouvelles en direction des acteurs du champ sportif, de la culture ou encore du sanitaire et social.

Un enjeu de soutien dans la durée et de maintien des conditions financières et de montage des projets comme conditions pour faire vivre les acquis sur la durée.

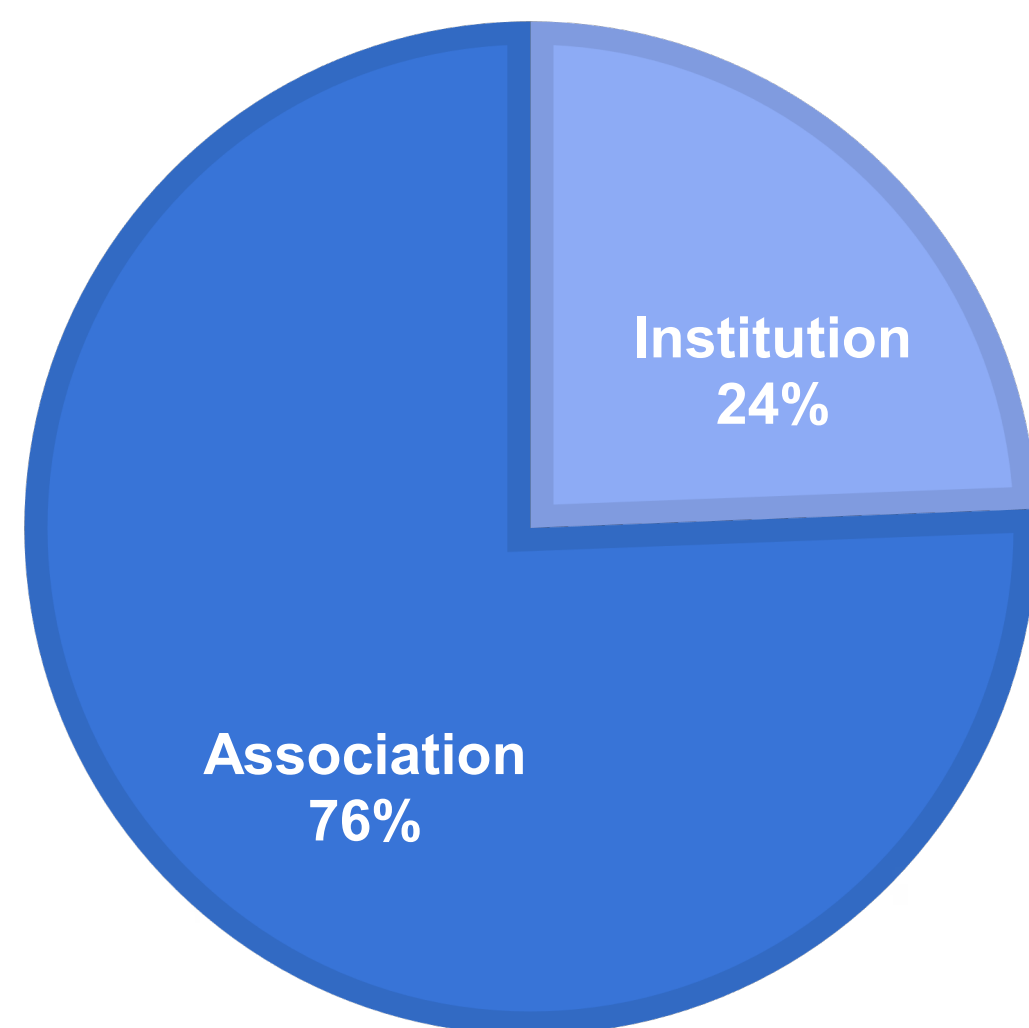
Les actions menées et le profil des structures

Au total, **l'analyse a porté sur 94 structures différentes**. 72 d'entre elles sont des associations (plus de $\frac{3}{4}$ de l'ensemble des structures) et 22 sont des institutions (le plus souvent des collectivités territoriales et majoritairement des communes).

Parmi les structures associatives, 24 – soit un tiers – sont des structures d'éducation populaire (notamment Centres Sociaux et Socioculturels Maisons des Jeunes et de la Culture).

Au total, ce sont **110 actions qui ont fait l'objet de l'analyse**. Trois quarts sont portées par des associations et un quart par des institutions.

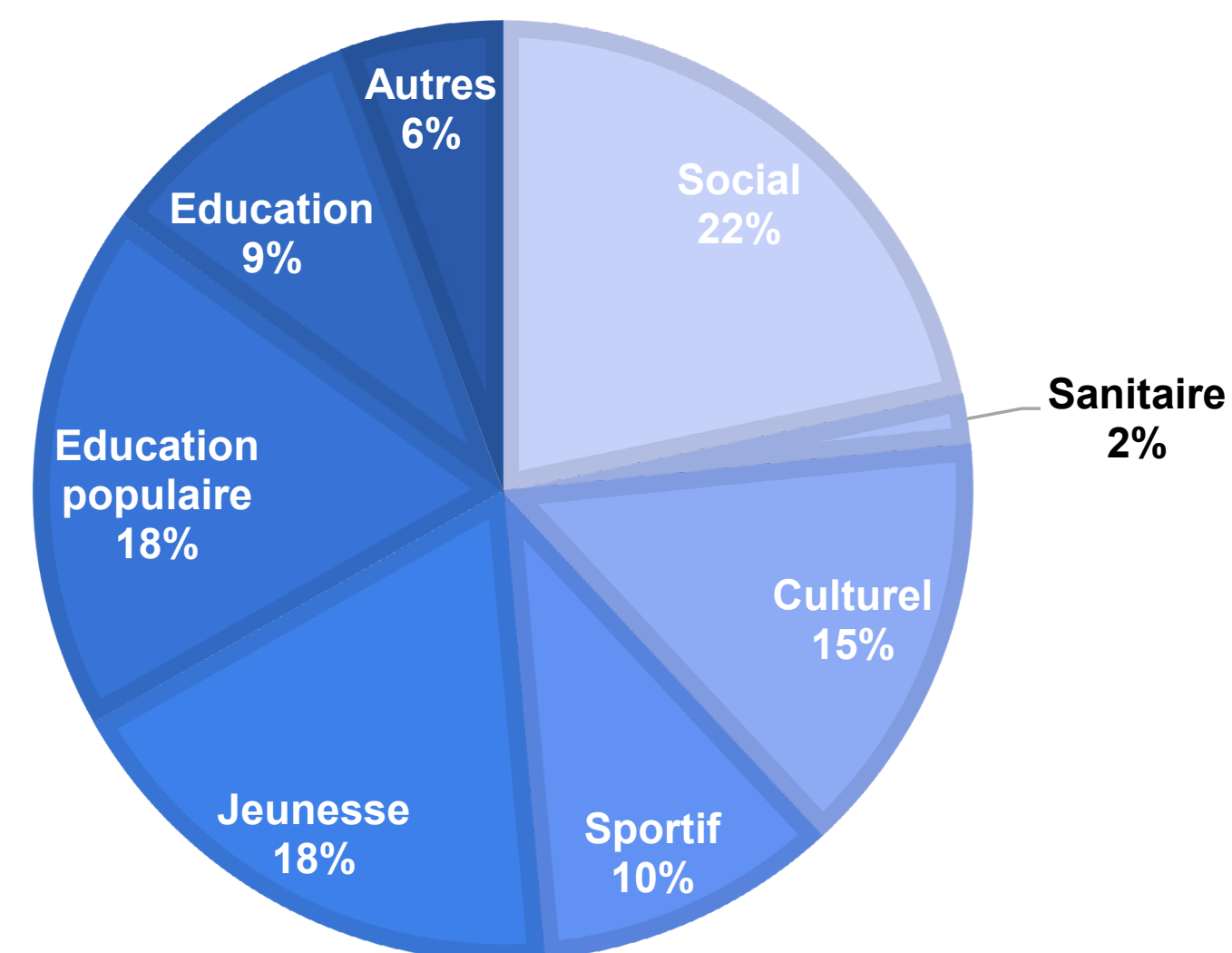
NATURE DE LA STRUCTURE



Ces structures relèvent de **différents domaines d'intervention** (souvent d'ailleurs plusieurs domaines à la fois). Plus des deux tiers disent intervenir dans **le champ du social, puis, pour un peu plus de la moitié**, dans celui de la **jeunesse ou encore de l'éducation populaire**, puis dans celui de la culture (un peu moins de la moitié) et dans une moindre mesure dans celui du sport (un tiers). Le champ de l'éducation est beaucoup moins représenté (un quart).

Le taux assez élevé des structures intervenant dans le champ de la culture et du sport est assez significatif en termes de nouveauté pour être relevé.

CHAMPS INTERVENTION DES STRUCTURES

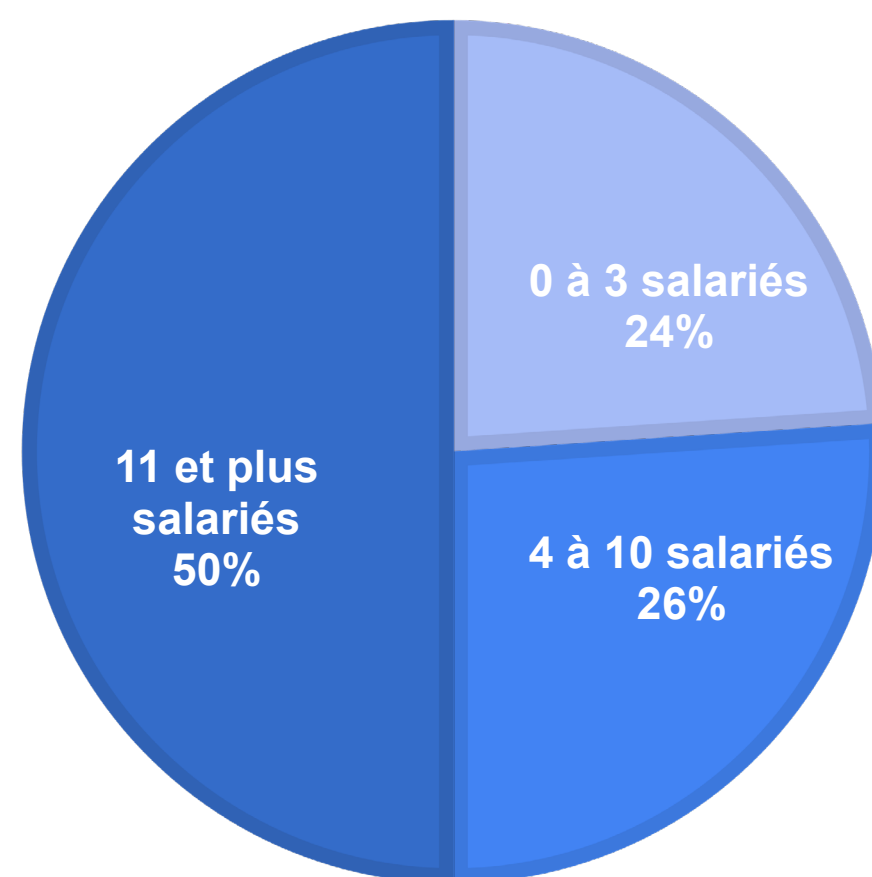


Une grande diversité de structures et de nouveaux acteurs

Les structures présentent des **tailles variées**. Si globalement **la moitié d'entre elles compte plus de 10 salariés**, on relève **l'implication de structures de petites tailles (moins de 4 salariés)**. Elles représentent près d'un quart des structures ayant répondu au questionnaire. Les structures intermédiaires (ayant entre 4 et 10 salariés) représentent le dernier quart de l'ensemble des structures. Assez logiquement les plus importantes relèvent plus souvent du champ institutionnel.

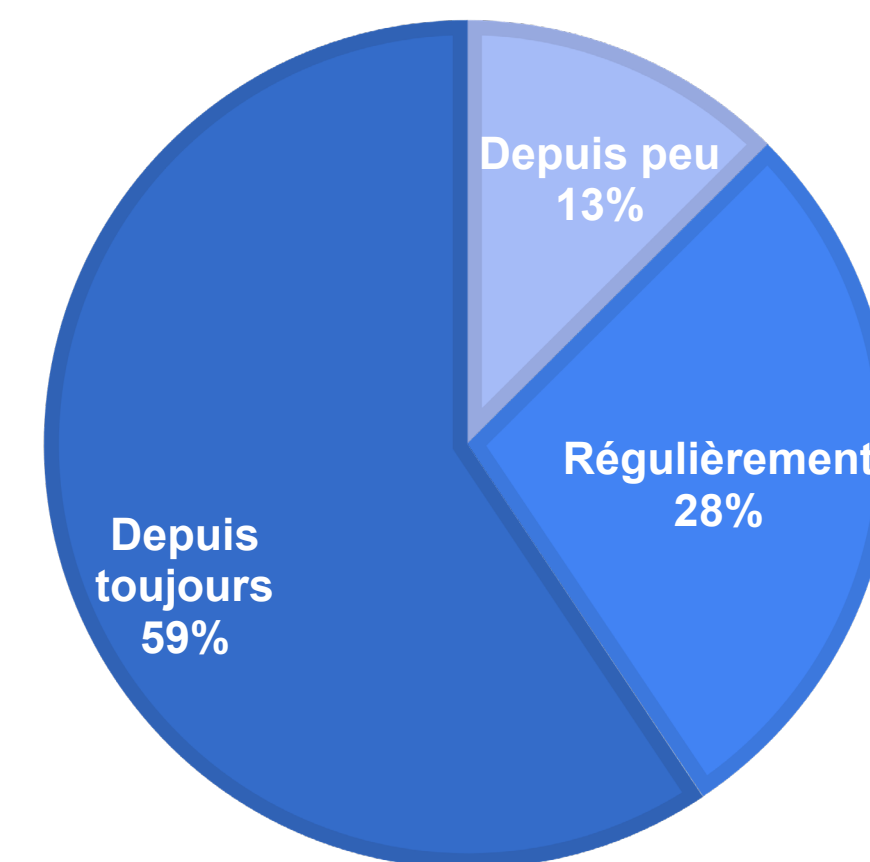
Cette **diversité des structures est intéressante à analyser plus finement dans une logique de soutien sur la durée**. Ces "petites structures" présentent un profil atypique avec une sur-représentation des associations sportives et culturelles.

NOMBRE DE SALAIRES PAR STRUCTURE

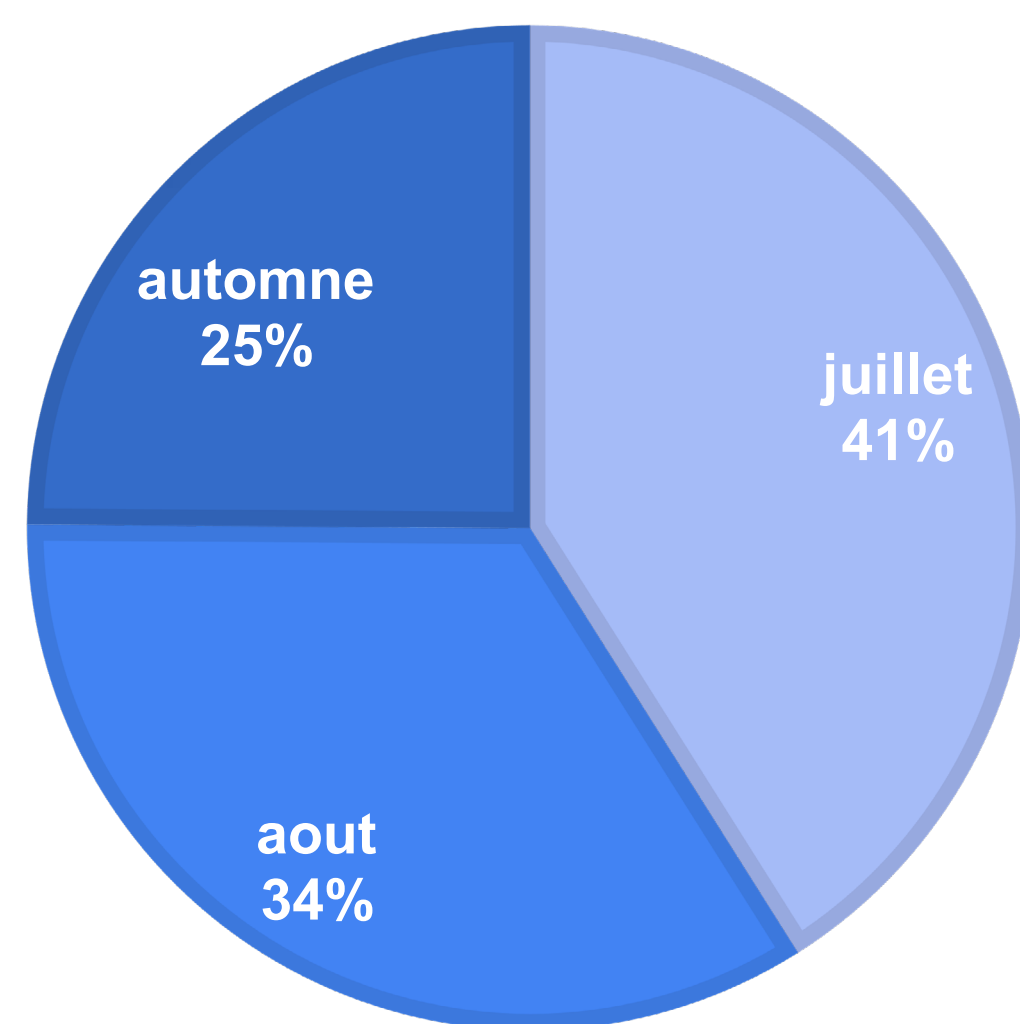


Les **structures qui se sont impliquées dans le cadre de ces animations interviennent le plus souvent depuis longtemps dans les territoires QPV** (près de 60 % y interviennent « depuis toujours »). Le risque d'un effet d'aubaine des moyens complémentaires par l'implantation de structures extérieures au territoire, voire de structures nationales, n'a pas joué. Les quelques **structures qui indiquent être intervenues pour la première fois sur le territoire ou récemment sont souvent des structures du territoire, de petites tailles et notamment relevant du champ sportif**. Les animations mises en place ont en fait mobilisé des acteurs présents mais jusque-là faiblement investis sur les QPV. L'analyse des enjeux en termes d'innovations conforte ce point car au-delà de structures nouvelles mobilisées, **nombre de structures intervenant habituellement auprès des publics de QPV ont fait appel à des intervenants extérieurs**. Elles considèrent cet aspect comme un atout.

ANCIENNETE D'INTERVENTION EN QPV



PÉRIODE DE DÉROULEMENT DES ACTIONS

**Une offre de loisirs importante**

Les animations étudiées sont celles organisées sur les vacances d'été et d'automne. Les réponses au questionnaire montrent que la **mobilisation la plus importante s'est faite sur le mois de juillet** (94 actions sur les 110 se sont déroulées sur cette période). Le mois d'août a été moins fortement investi (78 actions). Et 57 actions se sont déroulées sur les vacances d'automne.

34.5% des actions se sont déroulées sur la durée de l'ensemble des vacances (été et automne) et 31.8% sur l'ensemble des vacances d'été.

Ces éléments soulignent l'**effort engagé par les structures pour assurer des animations sur la durée des vacances** alors qu'habituellement l'offre est beaucoup moins importante et surtout elle ne couvre pas la totalité de la période.

La moindre mobilisation de l'offre d'animation sur les vacances d'automne peut avoir plusieurs origines : essoufflement des structures, difficulté d'organisation, moyens humains absents, difficulté d'adaptation des activités à la situation climatique ; et pour certaines : financements d'été non encore versés.

L'analyse des données fait apparaître que celles qui se sont mobilisés exclusivement sur les vacances d'automne sont soit de petites associations, soit des institutions. On peut l'interpréter comme le fait que ces dernières n'avaient pas eu le temps ou la possibilité de s'engager pour les vacances d'été. D'ailleurs un des constats mis en avant par les acteurs repose sur **l'importance de démarches d'anticipation**.



« Je tire mon chapeau aux médiateurs sociaux et autres créateurs de lien social en QPV, pour leur énergie, leurs capacités à faire face, à faire l'éponge, et à se situer à l'interface de la population et des institutions »

Des actions inscrites dans une temporalité longue

Majoritairement les **actions ont été menées sur une ou plusieurs semaines** (44 actions sur 110), voire sur la durée complète des périodes de vacances scolaires (40 sur 110) et beaucoup moins souvent de manière ponctuelle (17 actions sur un jour ou une semaine). Pour autant, par rapport aux autres années sur la même période, les structures ont investi les actions sur la durée. L'organisation nécessaire pour mettre en œuvre de telles actions a certainement été un aspect de cette inscription sur la durée.

Des actions nouvelles portées par des institutions (collectivités) ou de petites structures

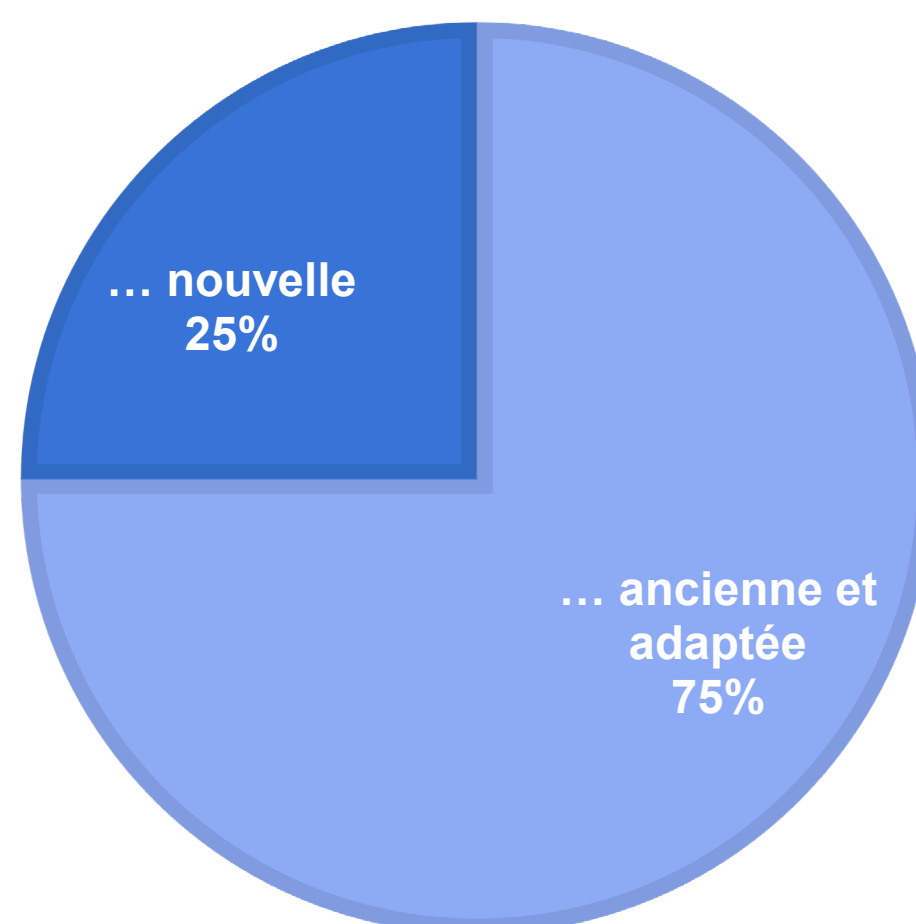
Parmi les 110 actions menées, la majeure partie sont des actions anciennes qui ont fait l'objet d'une adaptation à la situation. 38 actions (34.5% de l'ensemble des actions, soit un tiers) ont toutefois été identifiées comme nouvelles. Les **institutions** sont plus souvent concernées par le **déploiement d'actions nouvelles** (44.5% des actions qu'elles portent) que les associations (32%). Par ailleurs, ces actions nouvelles sont plus souvent le fait de **petites structures**.

L'analyse de la description des actions fait apparaître une majorité d'actions relevant d'une offre d'animation en journées, articulant des contenus différents. La nouveauté, en lien direct avec les dispositifs mis en place par l'État, réside dans **l'organisation de séjours et de colonies**, ainsi que la mise en place d'actions associant l'aspect ludique et éducatif dans le cadre de démarche éducative (en lien notamment à "vacances apprenantes"). Si les actions donnant lieu à des sorties ou des séjours sont logiquement plus nombreuses, ce qui est intéressant à souligner c'est la (re)découverte de l'intérêt de ce type d'actions, dans la mesure où elles s'appuient sur un projet pédagogique.

L'autre constat intéressant repose sur la **place faite aux activités sportives mais aussi aux actions liées à la parentalité**. Les porteurs de projet ont d'ailleurs mis en avant la pertinence de proposer des actions intergénérationnelles (dans une logique familiale).

La contrainte sanitaire a également permis d'organiser de manière plus importante des actions valorisant **la nature, l'environnement**. Cette dimension semble d'ailleurs perdurer dans le temps et permettre le déploiement de nouveaux types d'activités.

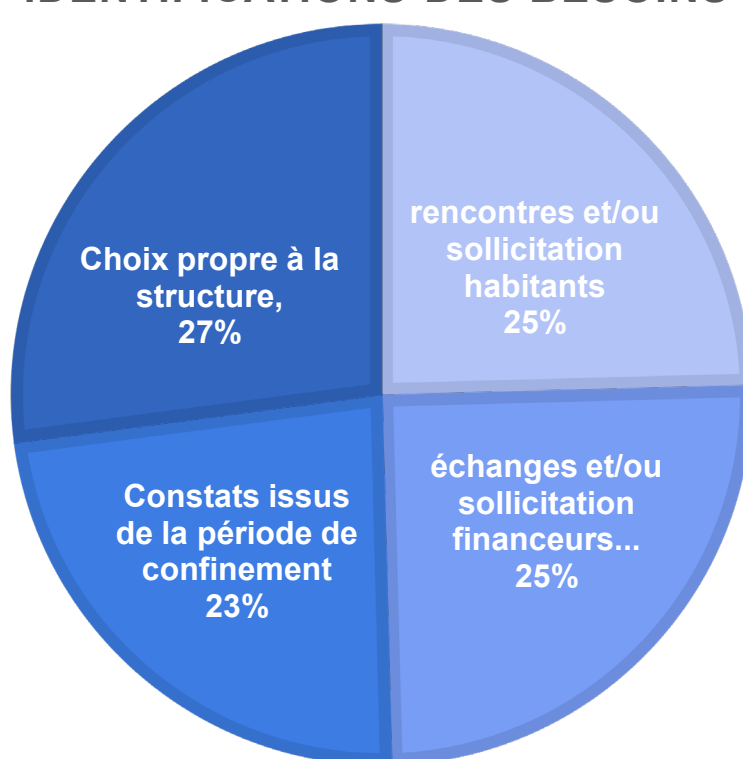
CETTE ACTION EST...



Des actions répondant à la situation dont un quart émanant d'une demande des habitants

Les actions menées résultent majoritairement d'un choix en propre de la structure (72.3% des actions menées) en lien avec les constats issus de la période de confinement (64.9%). Les échanges avec les financeurs, les partenaires et acteurs locaux, interviennent dans un cas sur deux. Le lien direct aux habitants n'est évoqué que dans un peu plus d'un tiers des actions (37.2%), quasiment au même niveau que l'opportunité représenté par les dispositifs (40.4%).

IDENTIFICATIONS DES BESOINS



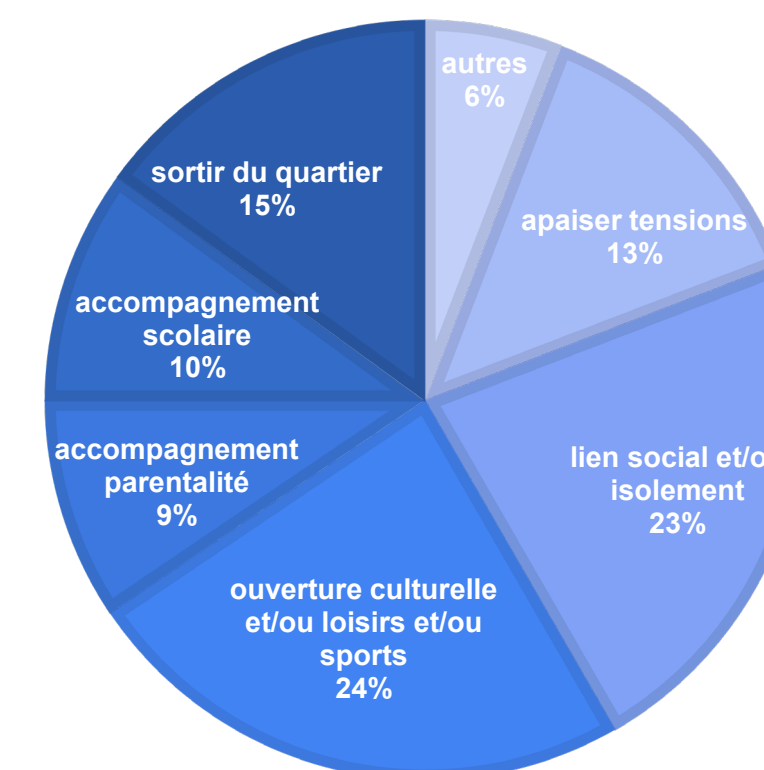
27 actions (soit un quart) relèvent plus particulièrement d'une sollicitation des habitants.

Les **nouvelles actions sont plus souvent que les autres dépendantes de rencontres ou d'échanges avec les habitants et/ou de sollicitations des financeurs, des opportunités liées au dispositif.**

Les **besoins auxquels répondent les actions** sont majoritairement une volonté de **"favoriser le lien social"** (72.7% des actions), mais aussi, mais de manière moins forte, de "proposer une offre de loisirs" (53.6%) ou encore "d'assurer une ouverture culturelle" (51.8%), ou encore de donner l'opportunité de "quitter le quartier" (50%).

L'accompagnement à la parentalité ou à la scolarité sont faiblement mis en avant mais concernent néanmoins un tiers des actions. Toutefois les nouvelles actions relèvent plus souvent de cet enjeu d'accompagnement scolaire et sont portées par les collectivités.

DOMAINE D'ACTION



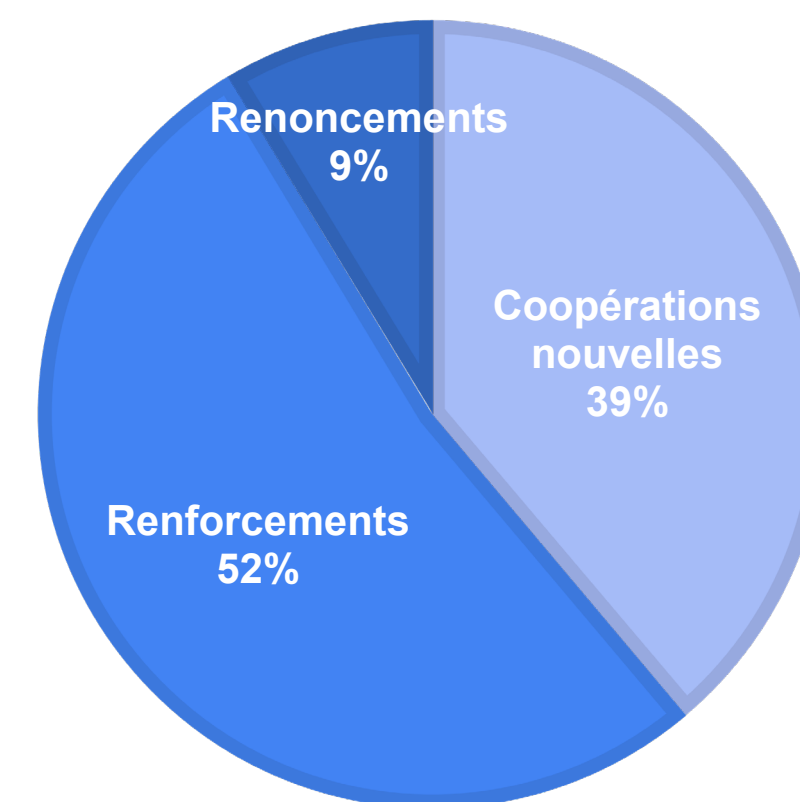
60% des actions ciblent plus particulièrement un public de jeunes et 47% un public d'enfants. 11% des actions visent plus spécifiquement les jeunes filles et les femmes. Les nouvelles actions sont plutôt orientées vers un public d'enfants.

Des actions qui relèvent d'une transformation des pratiques et des coopérations

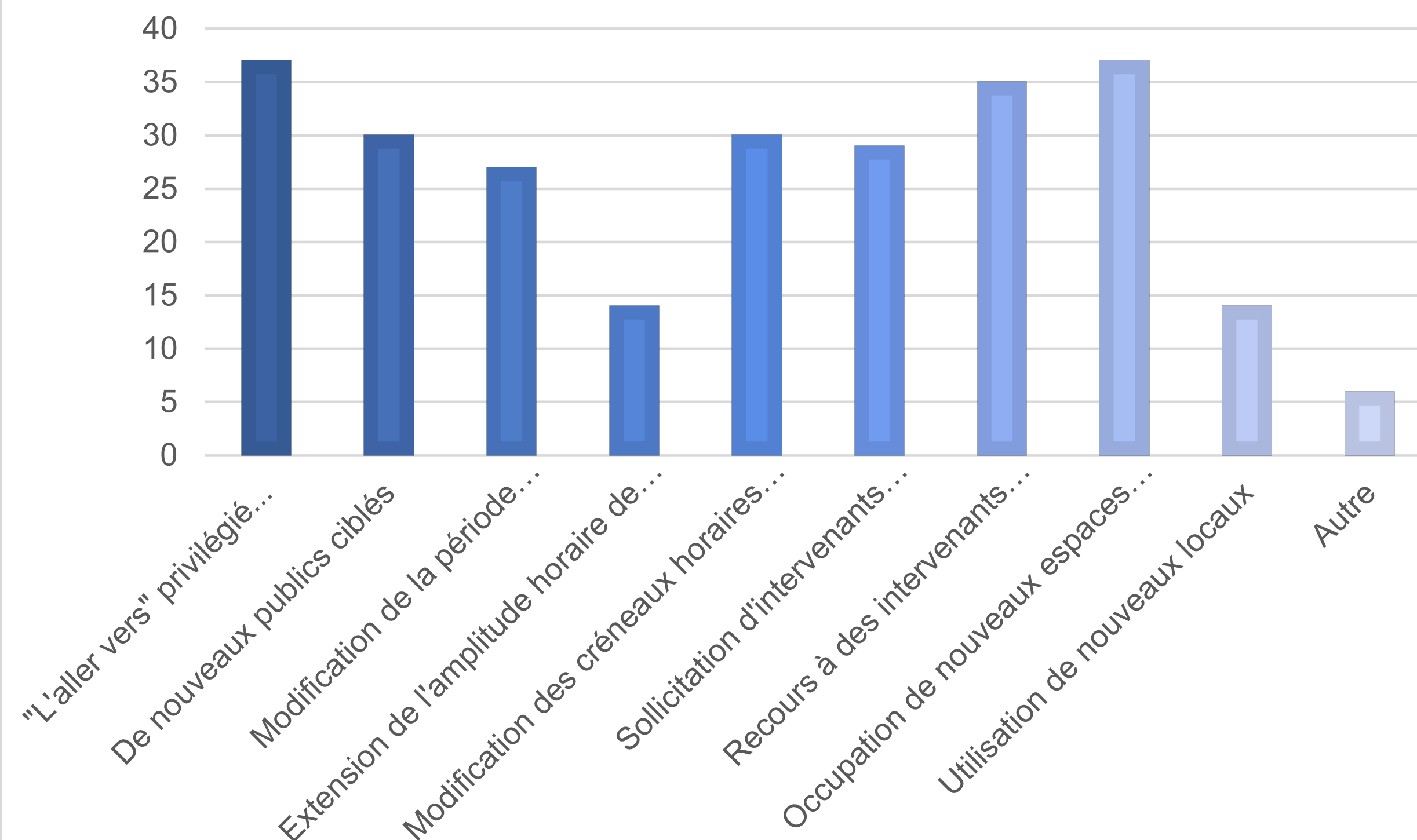
Plus des 3/4 des structures considèrent que la situation les a amenées à faire évoluer leurs pratiques partenariales et de coopération sur le territoire. Elles sont encore plus nombreuses à considérer que la situation les a contraints à faire évoluer leurs modes d'intervention sur le territoire (à près de 80 %).

Au niveau des pratiques partenariales, ce sont surtout des enjeux de renforcement des coopérations qui ont été mis en avant, notamment en lien avec les collectivités et les associations socio-culturelles et un peu moins souvent en lien avec l'État.

EVOLUTIONS DES PARTENARIATS ET COOPERATIONS



EVOLUTION DES MODES D'INTERVENTION



Le développement de nouvelles coopérations touche plus les structures sanitaires et sociales (CCAS), les structures culturelles ou encore les associations sportives et humanitaires.

Quatre types d'intervention ont plus particulièrement été mis en avant par près d'un tiers des structures : "l'aller vers", l'occupation de nouveaux espaces publics, le recours à des intervenants extérieurs, ainsi que la modification de la période d'ouverture de la structure.



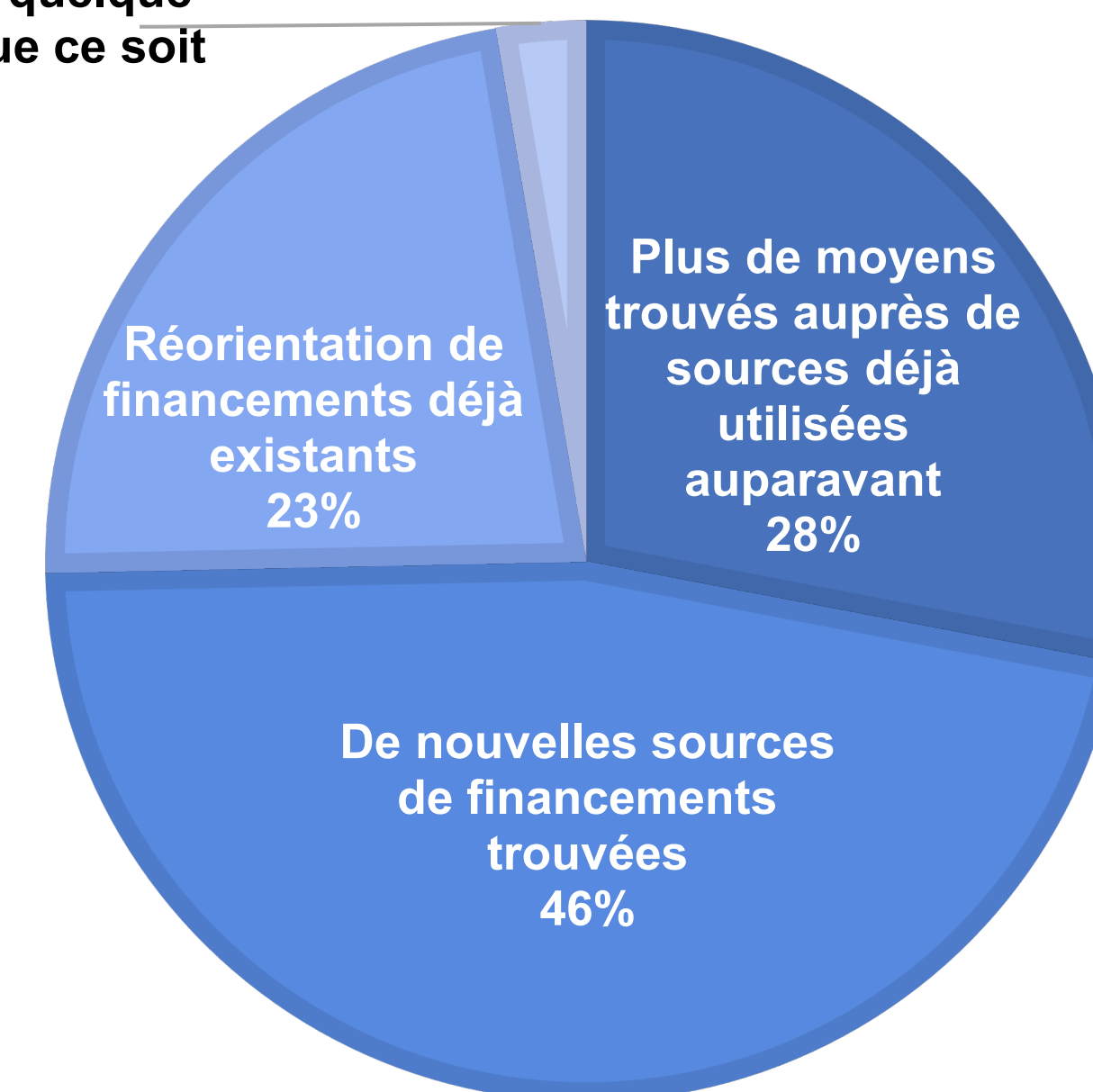
Le point qui a été le moins impacté par la période est celui lié au **financement**. Les structures qui ont fait état d'un changement ont surtout mis en avant le fait d'avoir pu recourir à de nouvelles formes de financement.

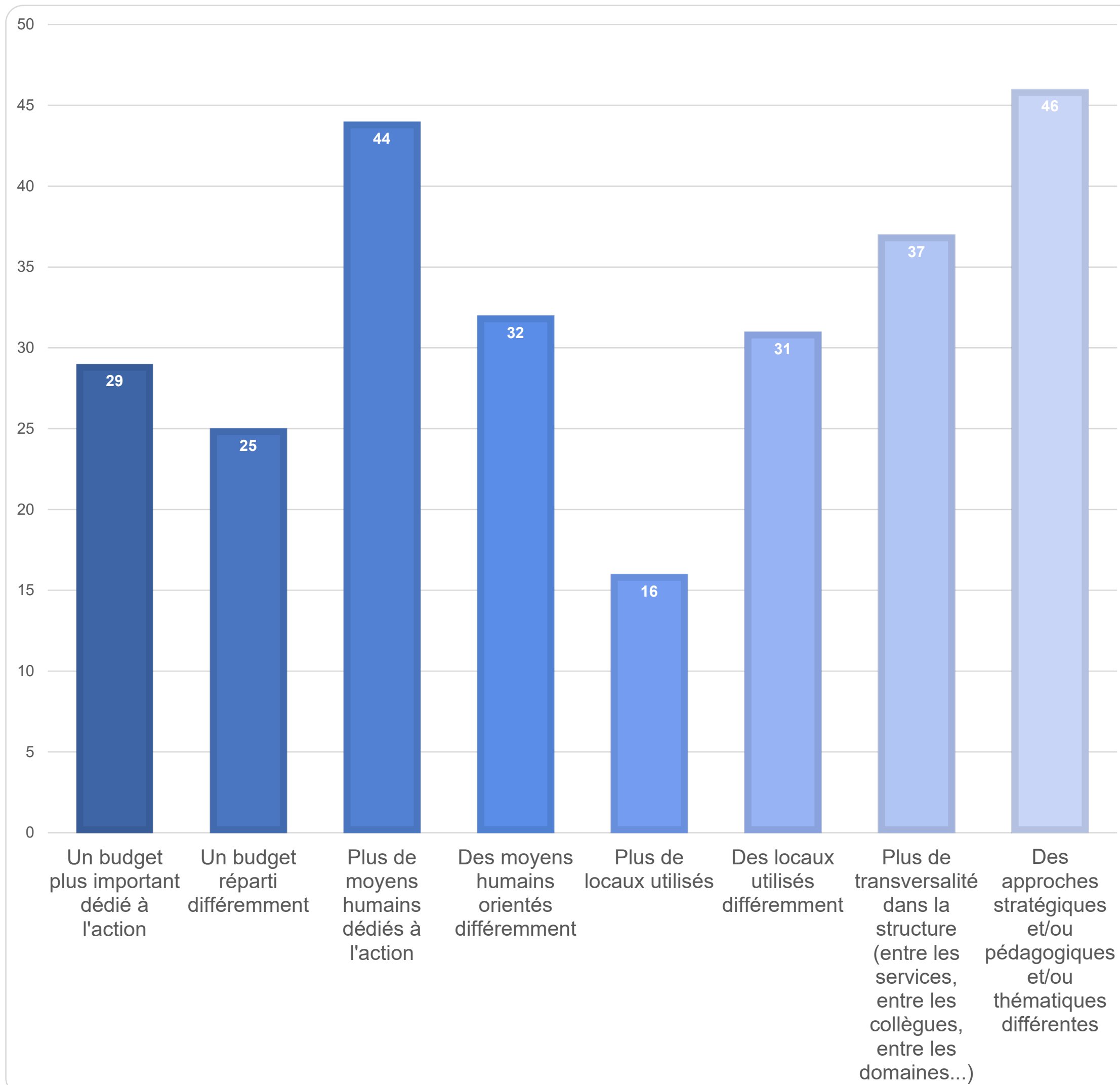
En revanche, elles sont nombreuses à indiquer que la situation les a contraintes à **faire évoluer leurs pratiques en interne** (84%), avec un renforcement des moyens dédiés à l'action, ou encore des approches pédagogiques différentes.

En termes d'innovations, il apparaît globalement que ce qui a été vécu dans la contrainte (adaptation des actions, mise en œuvre de modalités différentes) donne lieu à des évolutions dans le fonctionnement des structures et dans les actions proposées.

MODIFICATION DES PRATIQUES EN INTERNE

Non recours à quelque
financement que ce soit
3%





Les porteurs de projets expriment la volonté de maintenir un certain nombre de pratiques et de types d'actions.

Si le lien aux habitants et aux usagers est finalement peu mis en avant, **la dimension partenariale apparaît clairement comme un atout à optimiser dans l'avenir. Elle est abordée sous deux angles : la mise en œuvre d'espace de travail, de modalités de travail avec les partenaires mais aussi le recours à des intervenants extérieurs.**

L'autre dimension mise en avant est l'adaptation du fonctionnement de la structure. La crise sanitaire a contraint les structures à revoir leur mode d'accueil, les horaires, le nombre de participants par activité. In fine, ils sont nombreux à considérer que **ces évolutions ont permis plus de qualité dans les interventions et de mieux répondre aux besoins des « bénéficiaires des actions »**. Si le recours à la visio est encore vu comme un obstacle dans le lien aux bénéficiaires (du fait notamment du faible équipement numérique de ces derniers et/ou de leur faible maîtrise de l'outil), le recours aux réseaux sociaux est vu comme un atout.

Les actions menées au cours de l'été et de l'automne 2020 ont présenté des formes nouvelles qui finalement semblent assez répondre aux besoins des bénéficiaires. De nombreux porteurs de projets souhaitent ainsi **poursuivre les actions engagées : articulation entre temps de loisirs et temps éducatifs, séjours extérieurs au quartier / colonies, ...**

Elles ont également permis une prise de conscience en termes de publics à prendre en compte, en termes de proximité et d'occupation des espaces et dans certains cas un recours aux compétences de jeunes du quartier (appui aux équipes).

L'enquête a donné lieu à une présentation aux acteurs en visio le 16 mars 2021

Selon les acteurs présents le 16 mars, des mots clés ressortent des résultats de l'enquête

Des pratiques...

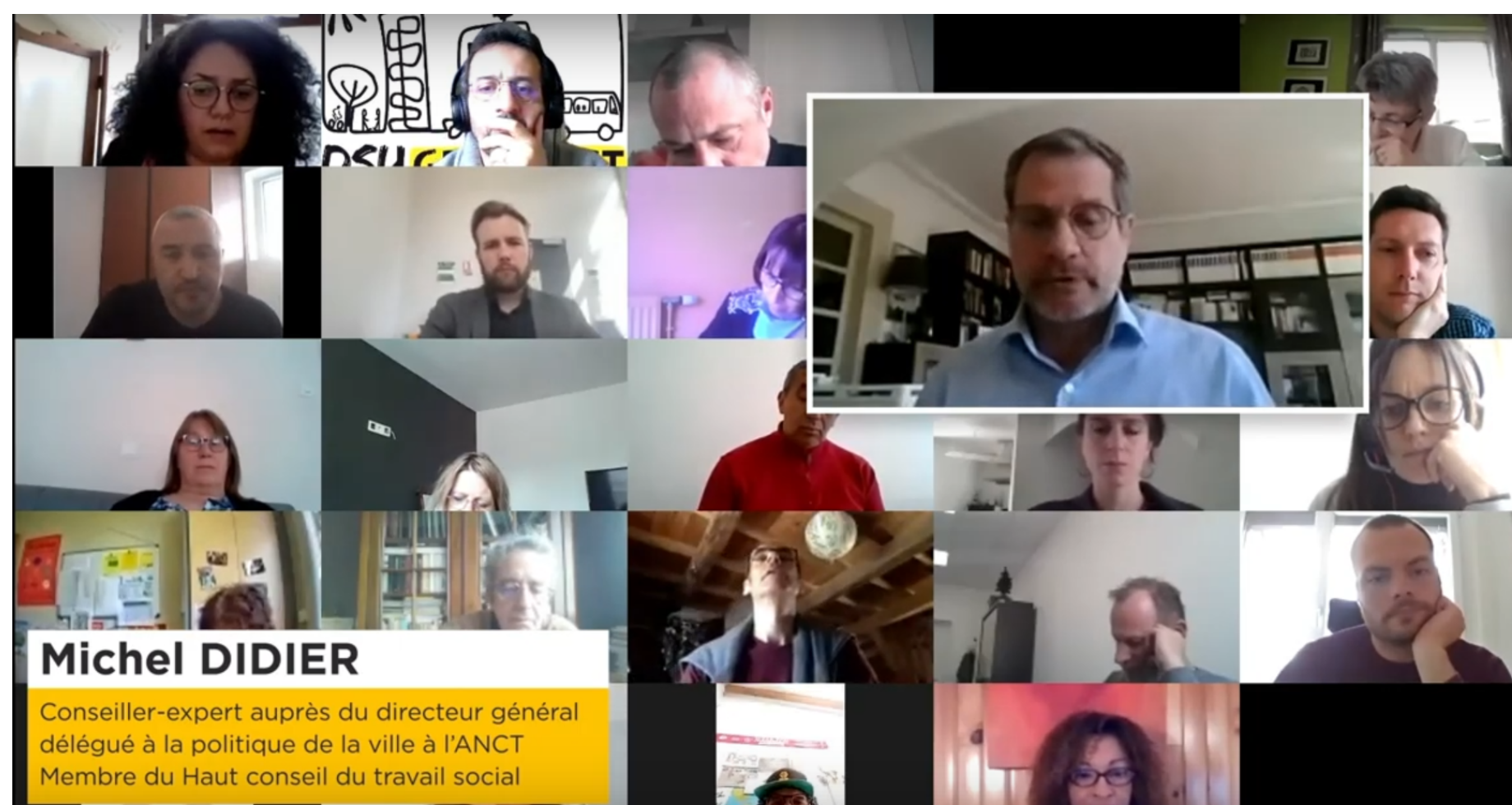
RETOUR SUR
NOTRE ENQUÊTE PAR
QUESTIONNAIRE

MARDI 16 MARS 2021



Cliquez-ici pour visionner le montage vidéo synthétique de cette rencontre.

13 avril : La politique de la ville : aujourd'hui, un enjeu de coopération ?



À partir d'un rapide retour sur l'histoire de la politique de la ville - et de la place grandissante qu'y ont pris les dispositifs aux dépens du projet - Michel DIDIER reviendra sur ses évolutions plus récentes. Il montrera comment l'enjeu des coopérations s'impose aujourd'hui, malgré les rendez-vous manqués avec certains acteurs tels que ceux de la prévention spécialisée ou de la médiation sociale..



Cliquez-ici pour visionner le montage
vidéo synthétique de cette rencontre.

Intervention de Michel DIDIER : Conseiller-expert auprès du directeur général délégué à la politique de la ville à l'ANCT, Membre du Haut conseil du travail social.

Il précise d'emblée que la coopération ce n'est pas le partenariat. C'est plus que cela. Trois éléments la déterminent : la volonté des acteurs, le but commun et le fait d'intervenir sur un même territoire. Cela nécessite du temps.

Globalement la politique de la ville est une politique territoriale et partenariale avec les acteurs et les citoyens, qui oscille en permanence entre deux logiques : une logique de programmes et de dispositifs (relevant de la verticalité) et une logique de méthode autour d'un mot d'ordre : « penser global, agir local ». Dans ce second cas on se trouve dans une animation horizontale. Personne n'a la réponse isolément, y compris les habitants. Le chef de projet s'inscrit alors dans une logique d'animateur. La Cour des comptes dans un de ces rapports parlait de « politique de la méthode » pour définir la politique de la ville.

Ce rapport entre logique de programmes et logique de méthode n'a pas toujours le même poids. Dans les années 80-90, l'accent est mis sur l'animation territoriale. Jacques DONZELOT¹ parlera d'« État animateur ».

Trois éléments sont au fondement de la politique de la ville et soulignent son lien avec les enjeux de coopérations :

- ◆ Les relations État – Collectivités (en particulier au démarrage de la politique de la ville à l'échelle des villes) on s'inscrit alors dans le mouvement de décentralisation.
- ◆ Les Maires sont responsables de leurs projets territoriaux.
- ◆ La mobilisation de tous les acteurs

L'État joue alors un rôle d'animateur. C'est la période de publication des premières lettres de mission des sous-préfet ville (1991). La fonction d'animateur de terrain, d'écoute repose historiquement sur la figure du chef de projet. Les chefs de projet, dès le début de la politique de la ville (HVS = Habitat et Vie sociale, 1977-80) sont des techniciens de l'urbain et du social. Réparer les premiers dysfonctionnements, « humaniser le béton » (développement social urbain). HVS porte dans ses ambitions la coopération avec la société civile. Le rapport Dubedout² propose un cadre pour « vivre ensemble demain ». C'est la période des premières innovations : fonds de participation des habitants, création des régies de quartier...

¹ Jacques DONZELOT et Philippe Estèbe, L'État animateur, Essai sur la politique de la ville, Collection Ville et société.

² Dans ce rapport, Dubedout fait des propositions pour une politique en faveur des quartiers d'habitat social : démocratiser la gestion de la ville, équilibrer la composition sociale des quartiers, insérer les jeunes dans la ville et la société, relier le développement social et développement économique, redonner une valeur urbaine aux quartiers et prévenir l'insécurité.

La seconde phase est marquée par l'institutionnalisation de la politique de la ville dans les années 90 et surtout 2000. La politique de la ville dispose alors d'un ministère dédié. Peu à peu elle se décline en procédures et dispositifs qui s'empilent les uns sur les autres. C'est une période de tension pour les chefs de projet. Puis l'État va souhaiter reprendre la main sur le pilotage de la politique de la ville, avec notamment l'instauration des délégués du préfet (N. SARKOZY). On se situe alors dans une période où l'enjeu est plutôt vertical. Ce mode d'approche ne favorise pas les coopérations, d'autant qu'il s'accompagne du déploiement des appels à projets qui peuvent constituer un cadre concurrentiel entre les structures.

Avec les contrats de ville, on amorce une nouvelle période. Elle est marquée notamment par le retour d'expériences autour du « pouvoir d'agir » notamment via la loi Lamy (2014 / logique de co-construction / coopération) création des conseils citoyens (inscription dès l'article 1^{er}).

La période récente, à la faveur de la crise sanitaire et du fait du risque de déploiement de la précarité (à l'échelle de tous les territoires), est propice à de nouvelles modalités de travail. Vont être mises en avant des logiques de « communautés apprenantes ».

Au sein de l'État, l'ANCT va favoriser, par certains programmes, les coopérations. En effet, à côté de ses missions classiques de pilotage et d'offres de services, elle va proposer des démarches s'appuyant sur des logiques de coopération. C'est par exemple le cas avec les « Animations Territoriales Citoyennes » (ATC) ou encore « Territoire en commun » et « Territoires d'engagements ». Dans cette logique, le dernier comité interministériel de la ville (31 janvier 2021) incite les acteurs aux coopérations inter-associatives, dans la perspective des nouveaux contrats de ville.

Cette question des coopérations trouve un écho particulier dans le champ de l'intervention sociale. Ces dernières années, ce champ a connu de profondes modifications qui rendent nécessaire de repenser l'action. Le Comité interministériel des villes propose d'ailleurs des actions en ce sens car pendant la pandémie les « métiers du contact » se sont retrouvés en première ligne. Il s'agit de (re)penser le lien avec les jeunes, les habitants-es des QPV. La médiation sociale s'est retrouvée en première ligne. Depuis son démarrage, avec la création des adultes-relais, elle a connu une forte évolution. Certes elle n'est pas encore reconnue en tant que telle parmi les métiers du social mais émergent des coopérations renforcées entre les différents intervenants sociaux. Les démarches engagées par le CNLAPS³ le montrent. Plus que jamais, face aux situations rencontrées, il y a nécessité à s'appuyer sur les métiers de première ligne.

En résumé, les nouvelles vulnérabilités sont devant nous. L'enjeu réside dans le fait de trouver le cadre adéquat pour répondre à ces enjeux. La construction de coopérations à l'échelle des territoires apparaît comme une réponse appropriée. La coordination à l'échelle territoriale n'est pas suffisante, la coopération mobilise différemment et ouvre de nouvelles voies d'actions et de projets.

³ Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée

Témoignages

Raphaël KELLER,
Chargé de mission
« politique de la ville »
et « accueil des gens
du voyage », Saint-
Louis Agglomération
(68)



Le quartier de la Gare à Saint-Louis est un territoire qui est entré en politique de la ville en 2015. L'une des forces de ce contrat de ville repose sur les modalités de travail entre les acteurs du territoire. Le fonctionnement des instances (en particulier le comité inter-acteurs) a permis de créer une dynamique partenariale qui, de l'avis des acteurs eux-mêmes, n'existait pas antérieurement. En termes de collaboration, le fonctionnement d'une équipe projet (référénts techniques de l'agglomération, de la ville, de l'État et de l'ORIV) se réunissant mensuellement constitue également un atout.

A la faveur de la crise, ces « outils » ont permis de faire face et de construire des actions adaptées aux enjeux locaux et de répondre aux besoins des habitants du quartier prioritaire. Très rapidement, l'équipe projet a proposé aux acteurs de se retrouver en visioconférence afin d'échanger et de partager leur connaissance de la situation. Ces échanges, au-delà de répondre à un sentiment d'isolement, a permis aux acteurs d'identifier collectivement les besoins des habitants, faire remonter les difficultés et faire circuler des informations. Ces rencontres ont également montré leur efficacité pour construire des réponses en commun ou en articulation les unes avec les autres. Ces rendez-vous perdurent en visio depuis et permettent notamment une implication plus importante, en particulier de certains acteurs moins en proximité géographique (comme les référents Etat).

Mohamed
BOULAKDOUR,
Directeur de
l'Association de
Coordination Culturelle,
Educative et Sportive
(ACCES) de Hombourg-
Haut



La structure s'est engagée, en amont de la crise, dans une démarche appelée « Animation territoriale citoyenne ». Expérimentation soutenue par l'ANCT, déployée sur une dizaine de sites en France, elle repose sur la conviction que la réussite des territoires dépend de la capacité de l'ensemble des acteurs (Etat, associations, entreprises, habitants) à coopérer et de la qualité des processus collectifs de travail, de co-construction, de réflexion. L'enjeu de l'animation territoriale est de favoriser la coopération entre acteurs aux métiers différents, afin de renforcer et faciliter l'implication des citoyens dans la résolution de problématique locale.

Cette démarche initiée en amont de la crise sanitaire a été bousculée par la période de confinement mais d'une part elle a pu se poursuivre par le recours à la visio et, d'autre part, elle a surtout permis, du fait de la dynamique existante mais aussi du lien de confiance créé en amont, de construire des réponses adaptées.

La confiance entre acteurs, élément rendant possible les coopérations, a été possible par la participation à un parcours de formation en commun (FAVE – Faire émerger et animer des Actions collectives à Visée Emancipatrice). Le fait de faire ensemble, de partager du temps et des contenus en commun constituent des atouts indéniables pour travailler mieux ensemble au bénéfice des habitants et habitantes des quartiers prioritaires.

Ateliers en groupes : Les coopérations locales ne constitueraient-elles pas des conditions pour la résilience des territoires ?

Le maintien du lien entre les acteurs durant le confinement a reposé sur les technologies de l'informatique, sur les plateformes et sites internet. Néanmoins, l'informatique ne remplace pas le « besoin de terrain », de « relationnel vivant », et crée des situations de rencontres très descendantes, moins dynamiques, et peu accessibles à certains.

Le renforcement des coopérations, parfois nées de l'émergence de nouveaux liens, a aussi reposé sur les connaissances antérieures.

L'adaptation a été un des maîtres mots de cette période. La conjoncture était exceptionnelle et a amené à faire du « cas par cas », à renforcer les relations individuelles

La forte densité du tissu associatif ne suffit pas aux coopérations

Écueils / limites

Si le contexte de crise a « forcé » ces coopérations, il est à douter

qu'elles se pérennisent, d'autant plus si les besoins des publics n'ont pas constitué l'essence même de ces démarches

Les liens auraient été davantage distendus avec les partenaires institutionnels, et certains territoires manquent cruellement de lieux pouvant favoriser les interactions inter-partenariales

Pour continuer à bien faire...

Décompartimenter et décroisonner les acteurs, se former ensemble

Partager davantage les cultures métiers, les approches professionnelles

Favoriser l'interconnaissance, les communs, les dynamiques horizontales.



« Un bon tryptique : confiance / connaissance / compétences »

« Prenons le temps de soigner les liens »

25 mai : Pour des projets davantage au service des acteurs (habitants, associations...)



Les fruits de l'enquête par questionnaire nous donnent à voir des modalités de travail particulières, riches, performantes. Elles doivent nous inspirer dans nos pratiques et nos stratégies. C'est encore plus vrai en cette période qui nous invite à revisiter nos approches et nos usages. Oui mais, avec quelles méthodes ? quels objectifs ? quelles finalités ?

Sylvain PAMBOUR s'est appuyé sur sa propre expérience et sur les résultats de l'enquête pour entrer en dialogue avec nous.



Cliquez-ici pour visionner le montage vidéo synthétique de cette rencontre.

Intervention de Sylvain PAMBOUR, consultant-facilitateur Territoires & Projets

Deux expériences ont essentiellement été évoquées. La première relate une mobilisation citoyenne remarquable dans le quartier du Petit Bar, à Montpellier. Un Centre social de la CAF était devenu une verrue dans le quartier, un squat. Sous l'impulsion de la CAF, donc, avec les habitants du quartier et de potentiels utilisateurs, un travail de réflexion a été lancé pour envisager le devenir de ce lieu. Dans ce cadre, des professionnels extérieurs ont accompagné un groupe d'habitants, mais aussi un groupe d'acteurs professionnels du quartier afin qu'ils se forment à la prise en compte de la participation des habitants. La boucle pouvait alors être bouclée pour s'engager dans une véritable démarche d'éducation populaire, de capacitation. Les habitants sont devenus plus visibles, mieux entendus et pris en compte par les décideurs. Au fil des instants et des instances de dialogue, on a pu observer une forte mobilisation d'un groupe de femmes qui ont su faire remonter le besoin de davantage de mixité sociale dans les écoles. Il en est né une maison de la famille et de l'enfance qui compte parmi ses membres les plus actives, quelques femmes de ce quartier, et qui a pris à bras le corps ces questions liées à la scolarisation et à la mixité sur ce quartier.

La seconde concerne le conseil citoyen de Saint Ambroi dont les membres ont choisi, plutôt que de « faire », de se qualifier, d'aller vers les habitants mais aussi d'aller s'inspirer ailleurs, pour voir ce qu'il se fait chez les autres. Au fil de leurs réflexions, ils ont souhaité se pencher sur les questions d'habitat et de logement. Sans y être initialement invités, ils se sont alors proposés pour intégrer les instances institutionnelles dédiées, auprès de la CAF, de l'EPCI, des communes, du bailleur... et en leur sein, ils ont été forces de proposition en lançant un concours d'idées sur la rénovation d'immeubles qui le nécessitaient. Ainsi que d'autres habitants, ils ont eux-mêmes participé à ce concours, les uns les autres ayant été accompagnés d'équipes d'architectes. Alors que pour d'autres, le conseil citoyen apparaît comme une finalité en soi, on s'aperçoit que de telles instances citoyennes peuvent elles-mêmes faciliter, susciter, l'émergence de projets d'habitants.

Selon Sylvain Pambour, le moteur de ces mobilisations repose sur l'attachement des personnes à leur territoire et sur leur intérêt pour l'avenir de leurs enfants. Pour ce qui concerne l'accompagnement et l'ingénierie qui l'entoure, il semble que la « familiarité avec les questions interculturelles » et la complémentarité des intervenants soit propice à l'aboutissement réussi de telles initiatives.

Témoignages

Anaïs GASSMAN,
Directrice du Centre
Socioculturel de la
Côte / Ville Haute,
sur la commune de
Bar-le-Duc (55)



Comme tant d'autres, le quartier de la Côte Sainte Catherine est, lui aussi, considéré comme QPV « depuis toujours ». Situé sur les hauteurs de la commune, il est richement équipé en structures sportives, d'animation, commerciales, de santé... Le CSC y est implanté, et compte parmi les 4 structures intégrées à l'association de coordination des CSC de Bar le Duc. Une des volontés partagées est de développer le maximum d'actions en dehors des murs. C'est ainsi que la période COVID a vu naître les RDV's de la Côte, temps de rencontres hebdomadaires extérieurs qui ont rencontré un succès remarquable, et ont permis aux bénévoles de se mobiliser de manière exceptionnelle. Les colonies apprenantes sont aussi nées de cette période ; elles ont été l'occasion de travailler en mode « réseau d'échanges réciproques de savoirs ». Enfin, les caravanes, toutes récentes aussi, consistent en des animations de rue.

Toutes ces initiatives gagneraient à être maintenues, renouvelées sur le quartier (et ailleurs sur la commune) au regard du regain d'intérêt des familles pour les activités du CSC.

Philippe PAILLA,
Président de
L'Association Enfance
Ouvrière Ardennaise =
AEOA (08)



L'AEOA organise des colos depuis des dizaines d'années. Un enjeu central en 2020 était de faire partir, comme d'habitude, une centaine de petits Ardennais, mais aussi : de survivre, tout simplement. Le pari a donc été lancé de répondre au label colo apprenante, malgré une certaine irritation à « découvrir » que nos colos devaient s'enrichir d'aspects éducatifs. Un peu plus d'importance a donc été donné au plaisir de lire et d'écrire (par exemple, les enfants ont eux-mêmes alimenté le site internet des colos) et à l'environnement. Les taux d'encadrement ont été supérieurs au minimum requis du fait du public particulier accueilli cette année, et des efforts pour les animateurs. De nouvelles formes de coopérations ont pu être déployées, en particulier avec la cité éducative de la Ronde Couture (un des QPV de Charleville Mézières). Ce partenariat a permis de trouver de nouveaux relais de proximité, d'organiser des permanences et des rencontres avec les familles, dont l'expression a amené à réduire la durée des séjours à 15 jours. Il a aussi suscité la forte mobilisation des écoles et des enseignants, ainsi que des dons privés.

Au final, les acteurs et structures du quartier se sont découvert des objectifs communs. En dehors de ces temps de crise, il est donc souhaitable que ces formes de travail, ces coopérations perdurent pour les années à venir.

Carole ANDRE,
coordinatrice de la
Cité Éducative et
Bruno MOUNICHETTY,
principal du collège R.
Salengro, chef de file
de la Cité Éducative,
tous deux sur
Charleville-Mézières
(08)



Dans la droite ligne du rôle de facilitateur et de la mise en réseau des acteurs de terrain (travailleurs sociaux, enseignants, CADA...), ils ont, au titre de la cité éducative, constitué un soutien dans la mise en œuvre des colos apprenantes, au service de la réussite éducative des enfants et jeunes de zéro à 25 ans sur le territoire. Les équipes pédagogiques des écoles ont réalisé un gros travail de repérage des élèves, mais aussi un important accompagnement des familles, ce qui a garanti l'impact de la mobilisation de tous.

La cité éducative est le vecteur et la vitrine d'une coopération exemplaire entre les institutions que sont l'Éducation nationale, l'État et la commune, et leurs agents respectifs. Si cette dynamique semble s'être menée « assez naturellement », facilitée entre autres par un positionnement stratégique de bureaux de travail (celui de la coordinatrice étant situé en face de celui de l'Inspectrice de l'Éducation nationale). La fluidité de ce travail s'explique aussi par le fait que chacun « s'y retrouve », que les personnes parviennent à bien travailler ensemble après avoir appris à se connaître. Il est notable que cette « harmonieuse dynamique » a été renforcée durant le confinement, et qu'elle semble reposer sur les convictions qu'incarnent certains des acteurs situés au croisement de ces coopérations.

Ateliers en groupes : Contribuer aux dynamiques territoriales, sortir des logiques individuelles, pour construire une stratégie commune et être plus efficaces

La **mobilisation des habitants** via les conseils citoyens par exemple, et « l'autonomisation » des actions par les bénévoles – habitants est essentielle pour gagner en confiance en soi, et se situer comme expert du territoire

Un réel engouement pour les **colos apprenantes** et leurs effets bénéfiques pour les enfants et jeunes des QPV. Les projets et groupes en petites jauges ont permis d'y affiner les approches éducatives, ainsi que l'apport « d'animateurs experts » sur des activités apprenantes. Une réflexion reste à mener en la matière sur la durée des séjours et sur la mise en confiance des familles.

Le travail conjoint avec l'Éducation Nationale, avec comme leviers « l'école ouverte » ou la Cité Éducative, favorise les **coopérations locales**, pour un maillage éducatif pertinent, qui repose sur les différents relais et acteurs, et leurs complémentarités, la plus-value de chacun.

Les contraintes nouvelles ont permis **d'innover et de questionner les priorités**, le sens de l'action (parfois même le projet associatif). Entre autres a émergé l'importance de travailler à gagner la confiance des habitants par un travail en proximité et dans la durée.

Écueils / limites

Bien entendu, ont été soulevées les difficultés liées aux règles sanitaires, à la temporalité de communication des cadres d'intervention des programmes et dispositifs, ou aux problématiques de disponibilités de « main d'œuvre » (personnels prioritaires ou pas...). Plus globalement (hors contexte COVID),

les appels à projets n'aident pas à la synergie entre les acteurs, et constituent parfois un obstacle à l'impulsion de dynamiques de projets, de dynamiques de complémentarité et de coopérations.

Les incertitudes restent multiples aussi : Quid du renouvellement des dispositifs ? quid des prochains protocoles si tardifs à arriver ? quid de leurs contradictions entre eux (école/ACM/animations de rue...) ? Quid de la réelle difficulté à maintenir le principe de participation des habitants, de la coconstruction, au regard des mesures sanitaires ? Globalement, comment se projeter avec toutes ces inconnues ?

Pour continuer à bien faire...

Les notions de proximité et d'écoute sont primordiales.

Les liens de confiance sont à établir sur le temps long entre les acteurs autant qu'avec les habitants, avec les familles, qui doivent se sentir reconnus pour ce qu'ils sont, citoyens à part entière, acteurs de leur propre vie, et potentiels acteurs de leurs territoires.

Travailler sur les petits pas, les petites avancées, les « petites choses » très concrètes qui permettent de solidifier.



« *Vive l'inclusion innovante !* »

« *Certains aimeraient que cela arrive ; certains veulent que cela arrive ; certains font que cela arrive.* »

22 juin : Faire mieux en faisant avec les jeunes et les familles



Dans le cadre de ses recherches-actions, Joëlle BORDET a développé une longue réflexion quant à l'éducation des adolescents exclus et/ou précaires dans les quartiers populaires. S'efforçant d'associer les habitants à ses travaux, elle (s')appuie toujours (sur) des équipes de professionnels, en relation avec les élus locaux, et cherche à mieux comprendre le rôle de la communauté d'adultes dans l'éducation et la prévention. Avec elle, nous sommes revenus sur la place faite aux jeunes et aux familles dans les politiques publiques, sujet d'autant plus crucial en cette période de crise sanitaire.



Cliquez-ici pour visionner le montage vidéo synthétique de cette rencontre.

Intervention de Joëlle BORDET, psychosociologue.

Joëlle BORDET insiste d'emblée sur l'importance de la période de crise, pour les familles des quartiers populaires : l'incertitude, la peur, la faim et la mort sont entrées dans les foyers, et ont donné vie à des formes de solidarités nouvelles contraintes, forcées par la situation. La famille hors quartier (éloignée, au pays d'origine...) étant devenue inaccessible, beaucoup ont investi leur voisinage qui a donc gagné en importance, voire en centralité dans le quotidien de nombre de citoyens. Le voisinage s'est peu à peu intégré à une communauté de vie, une communauté de destins. Les familles ont finalement « tenu le coup » face à la montagne de difficultés rencontrées en confinement (pertes d'emploi, école à la maison, baisse des revenus, surendettement lié aux contraventions...). En parallèle, cette temporalité de l'urgence de la survie a nuit à la temporalité de l'accès aux droits, mettant à mal les dispositions à remplir toutes démarches administratives. C'est pourquoi la solidarité ne peut pas être seulement considérée dans son approche caritative. C'est un véritable enjeu politique, anthropologique, démocratique.

En ce qui concerne les jeunes, avec cette crise, ils ont pris la pleine mesure de l'événement mondial dans lequel ils se situaient. Au-delà de cet épisode, l'écoute de la jeunesse, des jeunes est primordiale. La société démocratique dépend de la capacité des adultes à accepter la manière dont les jeunes se saisissent du monde, car ce ne sera jamais comme EUX sont nés au monde. Il dépend donc des adultes d'être moins rigides, et de savoir se laisser transformer. Tout en restants critiques et vigilants, les adultes ne peuvent pas se permettre d'accueillir les jeunes dans la suspicion a priori.

De leurs côtés, les éducateurs et les animateurs, au plus près des jeunes, ont connu des expériences différentes durant la crise COVID. Les premiers, avec une certaine philosophie du compagnonnage, sont vite retournés dans les quartiers, alors que l'interruption de l'accueil dans les locaux des seconds a été plus longue. Dans tous les cas, dans leurs cadres professionnels respectifs, ils sont des « passeurs » des jeunes, des « témoins-interprètes », des « traducteurs » qui doivent énoncer l'expression des jeunes, plus que de seulement les encadrer, les calmer. Cette mission comprend des risques (vis-à-vis de l'expression elle-même), et nécessite des compétences, des approches, liées à des méthodes coopératives de l'écoute, et reliées à des commandes institutionnelles en ce sens. Ils en ont les capacités, et savent de plus en plus rendre formelle la parole informelle.



Les acteurs de terrains, tout comme les décideurs, devraient garder à l'esprit que ce qui fait territoire pour les jeunes repose en partie sur le virtuel, certes (ce qui impacte leurs différentes facettes identitaires ...), mais aussi sur une multitude d'interlocuteurs qui composent leur quotidien : l'entraîneur sportif, l'enseignant, l'imam, l'épicier... avec lesquels un travail culturel est à mener. C'est en effet avec eux, au quotidien, que les rencontres se font, que les jeunes se forment, que les transformations s'engagent. Paradoxalement – en apparence seulement – la rencontre se prépare et se formalise au travers de modalités de travail précises, pensées, à construire continuellement, et à animer sur les territoires de vie des jeunes. Pour illustration, Joëlle évoque le bon temps des colonies... de vacances : on y gère le budget avec les jeunes, on fait des choix ensemble. Dans les quartiers, dans la société, il pourrait en être de même : on vit ensemble, donc, on fait des choix ensemble. Le sujet de l'argent n'est pas tabou (en tous cas pas pour eux).

Parler d'argent, c'est parler de choix, de vie commune... et effectivement, parfois, de corruption, de dérives... plus ou moins en lien, ne laissons pas monter les visions uniquement victimaires.

Joëlle BORDET termine par une invitation à travailler le désir de vivre, les forces du vivant, les forces de vie qui ont été données à voir dans les familles et chez les jeunes.



Témoignages

*Xavier BRUGER et
Elodie GOMES-
ARAUJO*



En 2020, sur les quartiers, en raison de la crise sanitaire, peu de jeunes et de familles ont pu partir en vacances ou aller voir leur famille. Dans ce climat d'incertitude, les habitants avaient besoin de pouvoir vaquer à des occupations dans un esprit convivial avec le besoin de penser à du positif.

Les éducateurs, qui d'habitude proposent quelques actions aux jeunes pendant les vacances, pour travailler avec eux dans un autre contexte, ont donc accentué cette modalité d'intervention. En ce sens, un travail partenarial important pour avoir des ressources et relayer l'information aux jeunes et aux familles a été réalisé.

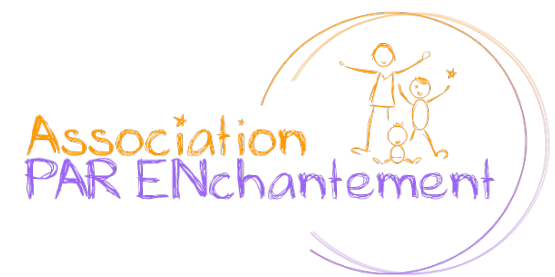
Des jeux type Molki, badminton ont été achetés pour organiser des après-midi « ludiques » parents/enfants ou entre jeunes. Cela a permis de passer des moments conviviaux, de créer du lien dans la cellule intra-familiale et aussi avec les éducateurs.

Les activités sont vectrices de valeurs importantes. Elles sont travaillées avec les éducateurs et permettent d'aborder diverses notions comme la cohésion ou le vivre ensemble.

Des activités dans des lieux de loisirs type accrobranche ont permis également de mettre les jeunes face eux-mêmes, d'inverser leur place au sein du groupe.

Témoignages

Marion GAENG,
Directrice,
Association PAR
ENchantment -
Strasbourg (67)



Pendant le confinement du printemps 2020, l'association PAR Enchantment en lien avec les partenaires du territoire ont constaté une baisse du moral des habitants-es du quartier et d'un accroissement des violences domestiques et des tentatives de suicide. Ils ont décidé d'expérimenter la présence d'un psychologue pendant quatre semaines aux côtés des équipes d'animation de rue. La collectivité et l'Etat ont accepté de financer le projet, qui devait permettre d'apporter une aide immédiate et concrète aux problèmes psychologiques liés au confinement et d'établir un diagnostic précis de la pertinence d'un tel projet sur le long court.

L'action a consisté en une présence en maraude, sur les lieux de rencontre habituelle d'habitants-es et au côté des équipes mobilisées en animation de rue. La réussite de l'action repose sur un travail en partenariat à deux niveaux : un partenariat territorialisé, avec les autres acteurs-rices de terrain et un partenariat thématique, avec les acteurs-rices de la santé et de la santé mentale. Mise en place à la faveur de la crise sanitaire, le bilan a plaidé pour une poursuite de l'action. PAR ENchantment a donc recruté, en fin d'année 2020, un psychologue à mi-temps pour un an. L'Etat finance ce dispositif.

Les habitants-es ont été associés à la démarche dès la préfiguration de l'été 2020. Les bénévoles de PAR ENchantment, qui sont des habitants-es du quartier, sont partie prenante dans la promotion de cette action et la plupart des personnes suivies en individuel ont été mis en relation par le biais d'un voisin ou d'un proche habitant le quartier.

Ateliers en groupe : les logiques de partenariats sont à développer avec les habitants et en cohérence avec les projets des structures.

Il n'est pas simple d'accueillir la parole des jeunes, de pratiquer l'écoute active. Des formations peuvent outiller les professionnels qui sortent de leur activité habituelle, qui révisent et adaptent leur manière d'intervenir

Il faut allier cohérence du projet associatif et clarté du positionnement, partir du besoin, le reformuler, pour faire remonter l'expression et construire les actions, avec les partenaires adéquats

L'impact psychologique et social de la crise sanitaire a été fort

Le lien de confiance entre/avec les partenaires est essentiel, mais l'important turn over n'y aide pas (et la langue de bois non plus...).

Eccueils / limites

Manque de souplesse et de disponibilités pour échanger nos expériences rendent les coopérations entre associations plus difficiles

L'enjeu de la reconnaissance de la parole des habitants est central. Que faire de cette parole ? comment la rendre audible ? compréhensible ? utile ? performatrice ?

Pour continuer à bien faire...

La diversification des stratégies d'intervention et les complémentarités entre professionnels doivent faciliter l'adaptation aux diverses situations

Besoin de compétences transversales (liant entre métiers)



« Capacité à entendre et à s'entendre »

« Se connaître, se reconnaître, avoir confiance en soi »



Directeur de publication : Olivier JACQUIN

Textes : Johan CHANAL et Murielle MAFFESSOLI

Mise en page : Marion GUERICOLAS (Citoyens & Territoires - Grand Est)

Photos : Citoyens & Territoires - Grand Est

Illustrations : [freepik.com](https://www.freepik.com)



Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :

Johan CHANAL, animateur du réseau DSU Grand Est,
jchanal@citoyensterritoires.fr

Joris LEFEVRE, Président du réseau DSU Grand Est,
j.lefevre@chalonsenchampagne.fr

Murielle MAFFESSOLI, Directrice de l'ORIV,
m.maffessoli@oriv.fr